

## Interview de Norbert Schwaiger: la présidence dans l'organisation des travaux du Conseil (Bruxelles, 22 novembre 2006)

**Source:** Interview de Norbert Schwaiger / NORBERT SCHWAIGER, Raquel Valls.- Bruxelles: CVCE [Prod.], 22.11.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:04:41, Couleur, Son original).

**Copyright:** Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/interview\\_de\\_norbert\\_schwaiger\\_la\\_presidence\\_dans\\_l\\_organisation\\_des\\_travaux\\_du\\_conseil\\_bruelles\\_22\\_novembre\\_2006-fr-f94f7c37-4b67-464f-8a95-ae96bc5675ff.html](http://www.cvce.eu/obj/interview_de_norbert_schwaiger_la_presidence_dans_l_organisation_des_travaux_du_conseil_bruelles_22_novembre_2006-fr-f94f7c37-4b67-464f-8a95-ae96bc5675ff.html)



**Date de dernière mise à jour:** 04/07/2016

## Interview de Norbert Schwaiger: la présidence dans l'organisation des travaux du Conseil (Bruxelles, 22 novembre 2006)

[Raquel Valls] Dans l'organisation des travaux du Conseil, quel est le rôle de la présidence et la fonction du secrétariat?

[Norbert Schwaiger] Oui, évidemment: question qui s'impose après ce qu'on vient de discuter. Il est clair que la présidence, qui change tous les six mois – et ceci au niveau du Conseil, mais aussi des comités intermédiaires, comités des représentants permanents, comité spécial agriculture, ou comité politique, ou comité qui s'occupe des affaires JAI, n'est-ce pas, mais aussi au niveau des groupes de travail – donc la présidence est verticalement consistante pour tous les domaines.

Alors quel est le rôle de la présidence? La présidence, d'abord sur le plan technique, organise les travaux et dirige les travaux. Ceci, évidemment, implique une programmation à l'avance et chaque présidence fait au début de ses six mois – ou même avant le début, généralement ça se fait au mois de décembre ou au mois de juin avant qu'on passe le bâton à la prochaine – une présentation de son programme de travail en mettant les points forts de ce qu'elle se propose dans les différents domaines. Ceci est maintenant – transparence oblige – pas seulement présenté ici aux délégations, mais est présenté aussi à la presse. Et c'est très bien parce que comme ça, la presse peut faire la programmation: qu'est-ce qui est important, qu'est-ce qui va arriver quand? Et on a constaté que, comme il y a des projets qui ne sont pas à terminer pendant six mois, alors, qu'une programmation pluriprésidentielle s'impose, et cela est très important. Les présidences sortantes, futures – n'est-ce pas – avec la Commission, et quelquefois déjà avec la présidence qui va être la prochaine, c'est-à-dire on travaille en quelque sorte au moins avec six mois d'avance, on associe déjà maintenant le Portugal aux travaux de préparation de l'Allemagne. Ceci est très important pour les grands projets, pour que les choses deviennent plus rationnelles. C'est bien aussi parce que ça encadre, dans une certaine mesure, les ambitions de chaque présidence. Elle voit ce qu'il lui reste, ce qui lui vient automatiquement du prédécesseur. Cela lui montre aussi l'horizon dans lequel les travaux se passent, n'est-ce pas, donc pour éviter des fausses ambitions de tout terminer pour le mois de juin ou pour le mois de décembre, on a même essayé de décongestionner volontairement ces mois de fin de présidence parce qu'ils étaient très encombrés. Ils le sont toujours, c'est inévitable, mais dans la mesure du possible, on essaie d'y mettre une plus grande continuité et normalité dans... De l'autre côté, il ne faut pas couper évidemment la ferveur de chaque présidence à mettre de son mieux pour avoir le maximum de décisions avant qu'elle ne quitte et donne l'autorité à son suivant.

Voilà. Alors la présidence, évidemment, a aussi un rôle de substance. Elle doit réfléchir comment faire avancer les projets. Pour cela, elle se consulte régulièrement avec la Commission, n'est-ce pas. Elle se consulte aussi avec les autres délégations et surtout elle se consulte avec le secrétariat, parce que le secrétariat est l'élément permanent. C'est la mémoire. C'est aussi des gens qui sont des spécialistes, donc ils connaissent assez bien les dossiers. Ils connaissent aussi les positions probables des délégations. Ils peuvent souvent anticiper ce que va dire une délégation puisqu'ils connaissent un peu leur ligne générale. Alors tout cela est très utile. Tout cela s'ajoute au travail normal de diriger des réunions, n'est-ce pas.